Projet Parc naturel régional Brie et Deux Morin

Elaboration de la charte

L' Etat, garant du projet : Structure de la charte

Note technique du 7 novembre 2018

Un rapport

- Diagnostic,
- Projet stratégique
- La gouvernance
- Evaluation suivi

- Les objectifs de qualité paysagère
- La préservation et la remise en bon état des continuités écologiques
- Les orientations en matière d'urbanisme
- La circulation des véhicules à moteur
- La publicité et les pré enseignes

Un plan de parc (résumé graphique du projet)

Des annexes (Statuts du syndicat de gestion etc…)

Une note en réponse aux préconisations des services de l' Etat (cf. avis d'opportunité)

L' Etat, garant du projet : Portée de l'avis d'opportunité

Avis du Conseil National de la Protection de la Nature du 30 janvier 2020 :

Point fort du projet : « Son terroir, son patrimoine bâti, ses massifs forestiers et ses productions agricoles renommées, fruits de longues traditions et de savoir-faire locaux, confèrent à ce projet toute sa dimension humaine et ses atouts spécifiques dans l'esprit des parcs naturels régionaux de France »

Objectif de travail : « Construire un véritable projet de territoire durable(…) Le projet devrait être repensé et retravaillé au niveau de ses objectifs »

Méthode : Dégager un projet d'ensemble, reposant sur une perception (par les acteurs locaux, les populations) clairement exprimée de la valeur (culturelle, patrimoniale.) des paysages. Il est souhaitable de prendre à cette fin un recul historique, pour mieux appréhender et donner à voir les processus de formation/transformation des paysages à différentes échelles de temps. Sur cette base, le paysage peut devenir une entrée privilégiée et partagée dans les problématiques du territoire ;

Démarche de travail à engager pour répondre aux avis de l'Etat.
Phase 1 : Consolider le diagnostic/état initial/enjeux.

Axe 1 : Consolider le volet paysage en le traitant sous l'angle de l'identité et de l'ingénierie territoriale via une démarche d'identification des processus de formation/transformation des paysages à différentes échelles de temp et à travers une analyse multifonctionnelle du territoire.

Axe 2 : Consolider le volet agricole du diagnostic en renforçant l'identification des outils et facteurs d'adaptation au changement climatique .

Axe 3 : Ajouter un volet consacré au fonctionnement hydraulique du territoire qui est un des fondamentaux.

Axe 4 : Consolider le volet biodiversité en renforçant les approches **écosystémique** et **plurifonctionnelle** pour favoriser une approche intégrée de la biodiversité.

Axe 5 : Consolider l'analyse des documents d'urbanisme, cartographier/qualifier les éléments pouvant déprécier la valeur du territoire.

Axe 6 : Construire un référentiel cartographique commun permettant de créer les conditions d'une synergie d'action entre les différents acteurs et les politiques sectorielles.

Démarche de travail à engager pour répondre aux avis de l'Etat.

Phase 2 : Renforcer l'adéquation entre les enjeux du territoire et les objectifs : Une démarche décisionnelle collégiale structurée en deux « ateliers »

L'atelier « enjeux »

Objectifs : Présenter la synthèse du diagnostic.
Présenter l'ensemble des enjeux identifiés (spatialisés).
Hiérarchiser les enjeux pour identifier les enjeux les plus structurants du projet.

Format : Un premier échange en « chambre » conseil syndical, bureau, représentants du CLD
Un second échange en format ateliers publics.
Synthèse et validation par le bureau/conseil Syndical

L'atelier « objectifs »

Objectifs : Présenter une traduction des enjeux retenus en objectifs thématiques et spatialisés.
Choisir les objectifs structurants du projet.
Identifier les leviers d'action mobilisables.

Format : Un premier échange en « chambre » conseil syndical, bureau, représentants du CLD
Un second échange en format ateliers publics.
Synthèse et validation par le bureau/conseil Syndical

Démarche de travail à engager pour répondre aux avis de l'Etat.

Phase 3 : De la stratégie à l'opérationnel.

Objectif : Traduire chaque objectif du projet en stratégie opérationnelle à échéance de 15 ans et faire le lien avec le programme d'action. Définir les indicateurs pertinents.

Moyens : Pour chaque objectif , constitution d'un groupe de travail dédié.

Composition : Groupement de compétence public/privé/associatif pour mobiliser les relais opérationnels nécessaires à la mise en œuvre et en démontrer la faisabilité.

Gouvernance : Pour chaque groupe de travail, un comité de suivi constitué par un ou deux élus référents

		2021	2022				2023			
		T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Gouvernance	Elections									
	Modification des statuts									
	Proposition méthodologique									
Equipe technique	Recrutement du géomaticien									
	Formalisation des Partenariats									
	Recrutement des prestataires									
Phase 1 : Consolider le diagnostic/Etat initial	Paysage analyse spatiale/fonctionnelle									
	Paysage : Analyse des dynamique									
	Paysage : Définition de l'identité									
	Biodiv : Etat des lieux/compléments									
	Urba : Analyse des docs d'urbanisme									
	Création du référentiel cartographique									
	Atelier diagnostic/état des lieux.									
Phase 2 : Renforcer l'adéquation objectif/enjeux	Identification/cartographie des enjeux									
	Atelier diagnostic/enjeux									
	Proposition de formulation d'objectif									
	Atelier objectifs									
Phase 3 : De la stratégie à l'opérationnel	Constitution de groupe de travail dédiés									
	Définition de la stratégie.									
Finalisation de la charte	Synthèse des travaux									
	Rédaction note « observations de l'Etat »									
	Approbation par le bureau.									
Région arrête le projet										

L' Etat, garant du projet : La procédure

Note technique du 7 novembre 2018

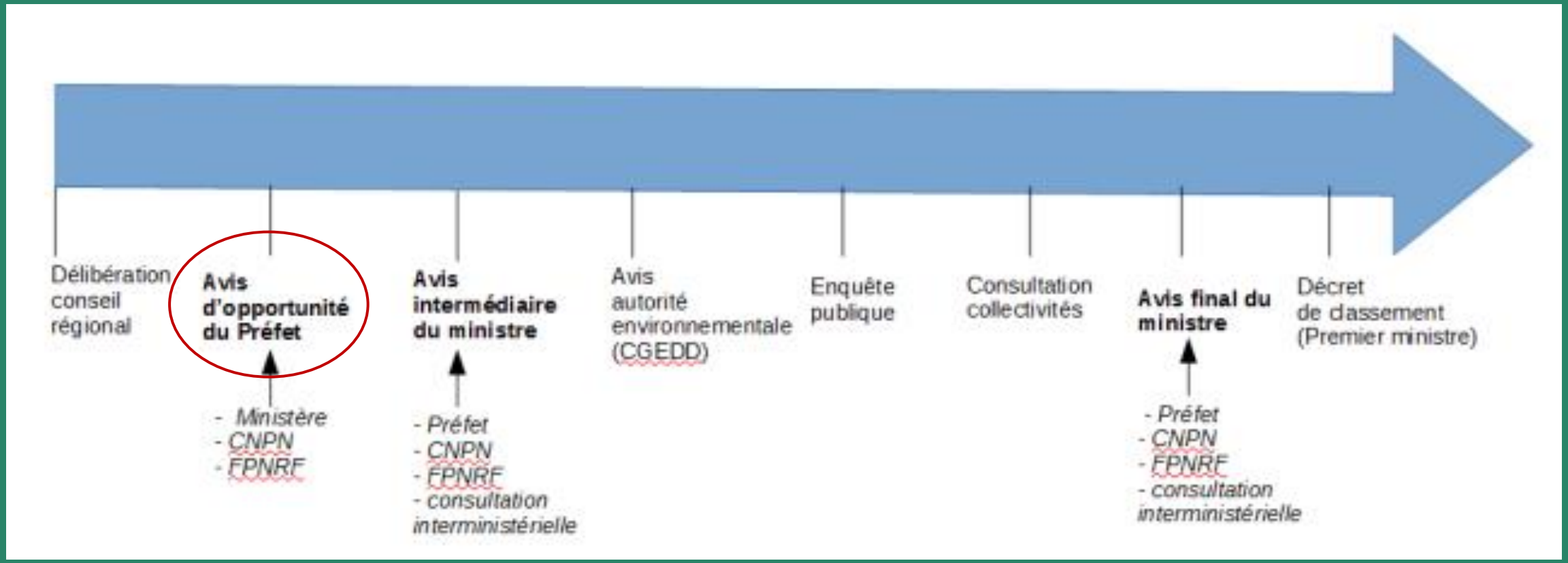

RETOUR SUR LES ATELIERS TERRITORIAUX

DE L HISTOIRE AU PROJET

LA FORET – *DE L HISTOIRE AU PROJET*

Histoire

- La forêt est d'abord un état résiduel. Temps long/stable
- Un changement d'usage rendu possible par le drainage.
- La résultante de la déprise agricole. Temps court/cyclique

Une typologie qui exprime la hiérarchisation des besoins.

- Les réserves, une organisation spatiale complexe, un motif identitaire majeur à préserver.
- La forêt en ligne un motif en voie de disparition.
- Les massifs forestiers ou la forêt par défaut une grande stabilité

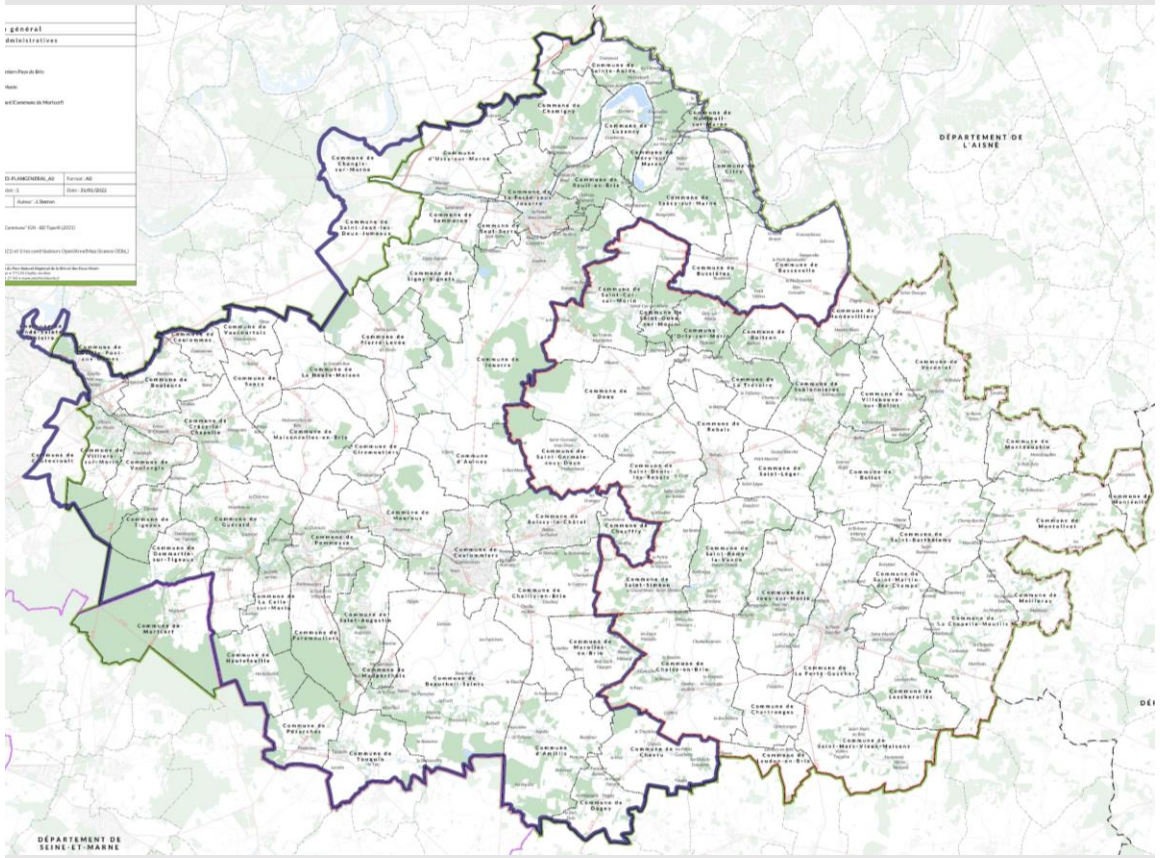

LA FORET - *EVOLUTION DES FONCTIONS*

1 Fonctions historiques

2 Fonctions potentielles

Forêt en ligne

Fonctions économiques	XVIII	XIX	XX	Aujourd'hui	Demain ?
Production de bois d'œuvre.					
Production de poires pour le cidre					
Fonction sociale « procurer de l'ombre au droit des routes.					
.					
Fonction esthétique qualité des paysages.					
Fonction biodiversité. Trames vertes					

LA FORET - *EVOLUTION DES FONCTIONS*

1 Fonctions historiques

2 Fonctions potentielles

Réserves boisées

Fonctions économiques	XVIII	XIX	XX	Aujourd'hui	Demain ?
Production de bois d'œuvre.					
Couvrir les besoins domestiques matériaux de construction, instruments agraires, clôtures, bois énergie.					
Fonction esthétique Qualité des paysages attractivité.					
Fonctions environnementales : Régulation hydraulique					
Trames vertes/biodiversité					
Piège à carbone					
Fonction agricole : Agroforesterie					

LA FORET - *EVOLUTION DES FONCTIONS*

1 Fonctions historiques

2 Fonctions potentielles

Massifs forestiers

Fonctions	XVIII	XIX	XX	Aujourd'hui	Demain ?
Fonction économique production de bois.					
-Forêt publique					
- Forêt privée					
Fonction de régulation hydraulique					
Fonction récréative					
Fonction esthétique qualité des paysages attractivité.					
Fonction biodiversité. Trames vertes,					

L'EAU– *DE L HISTOIRE AU PROJET*

Une optimisation de la ressource qui répond à trois objectifs :

- Produire la force mécanique nécessaire à la transformation des produits (farine, huile tains etc..)
- Assurer le transport de marchandise vers Paris
- Abreuver le bétail

Un aménagement hydraulique qui repose sur ;

- Une stratégie mixte de collecte, de stockage : drains, rigoles étangs, seuils, mares.
- Une stratégie de concentration des flux.

Un déséquilibre structurel à partir de la fin du XVIII caractérisé par :

- Une disparition des structures de stockage à la fin du XVIII (étang et mares) et des structures de régulation des flux.

- Une augmentation des linéaires de collecte et de concentration des fils d'eau (urbanisation, agriculture)

L'EAU– *DE L HISTOIRE AU PROJET*

Un déséquilibre structurel source de désordres :

- Erosion des sols.
- Accentuation des risques
- Accélération du transfert des polluants.
- Trames bleus, biodiversité et paysages

Accentué par un contexte de changement climatique qui se caractérise par des alternances d'épisodes pluvieux et de sécheresses de plus en plus forte.

Dans un contexte de concurrence d'usage de plus en plus fort :

Agriculture
Démographie locale
Approvisionnement de l'île de France.

AGRICULTURE – *DE L HISTOIRE AU PROJET*

Histoire

Sur les plateaux : Une agriculture productive de pointe qui résiste à la concurrence.

- Une mécanisation précoce.
- Une structure parcellaire qui reste synonyme de polyculture.
- Des rotations plus courtes qui insécurisent le modèle.
- Une diminution du nombre d'exploitations et des actifs agricoles.

Un dommage collatéral : La disparition des prairies.

- Une trame prairiale implantée dans les micro talwegs
- Un usage lié à la traction animale et au nettoyage des labours.
- Une disparition complète avec la mécanisation.
- Un model à réinventer? Pollinisation/régulation des prédateurs.

AGRICULTURE PRODUCTIVE - *EVOLUTION DES FONCTIONS*

1 Fonctions historiques

2 Fonctions potentielles

Agriculture productive

Fonctions	XVIII	XIX	XX	Aujourd'hui	Demain ?
Fonction nourricière.					Sécuriser/changement climatique
Fonctions production énergétique					Mieux intégrer la méthanisation
Fonction production de bio matériaux					Diversifier les cultures
Fonctions environnementales					Pratiques agronomiques
Fonction qualité des paysages diversité des milieux					Préserver la maille parcellaire
Fonction en matière de tenue mécanique des sols.					
Fonction hydraulique (Prairie) lutte contre le ruissellement.					
Fonction/biodiversité (trame verte)					

AGRICULTURE VIVRIERE – *DE L HISTOIRE AU PROJET*

Histoire

Sur les plateaux : Une agriculture vivrière péri ou intra urbaine destinée à nourrir le territoire et qui concentre tous les enjeux.

- Une agriculture qui génère la figure emblématique des plateaux « le village bosquet » et produit une grande diversité de milieux.
- Une organisation spatiale mixte habitation/production
- Une disparition quasi complète synonyme de perte d'identité et de potentiel économique
- Une disparition irrémédiable en cas de changement de mode d'occupation des sols vers l'urbanisation.

Une pérennité menacée par la raréfaction du foncier agricole disponible.

Atlas du foncier communal, Smep. Saint-Mars-Vieux-Maisons

AGRICULTURE VIVRIERE URBAINE PERI-URBAINE - *EVOLUTION DES FONCTIONS*

1 Fonctions historiques

2 Fonctions potentielles

Evolution des fonctions

	XVIII	XIX	XX	Aujourd'hui	Demain ?
Fonctions économiques					
Nourrir la population locale.					Circuits courts
Système d'optimisation de la ressource sol					
Fonction esthétique					
Un motif paysager identitaire du village bosquet					
Fonction environnementale :					
Diversité des habitats					

VITICULTURE – *DE L HISTOIRE AU PROJET*

Histoire

Sur les versants des vallées : Une monoculture viticole.

- Des parcelles de petite taille.
- Une production de masse faiblement qualitative.
- Une viticulture déclassée par la concurrence.
- Effondrement du vignoble avec le phylloxera.
- Une tentative de rebond avec l'arboriculture
- Déprise agricole qui se traduit par un enfrichement massif
- Un renouveau basé sur une approche qualitative.

LA VIGNE - *EVOLUTION DES FONCTIONS*

1 Fonctions historiques

2 Fonctions potentielles

Evolution des fonctions

Fonctions économiques	XVIII	XIX	XX	Aujourd'hui	Demain ?
Filière a forte valeur ajoutée.					
Secteur d'activité qui génère de l'emploi.					
Fonction de booster en favorisant des activités connexes tourisme gîtes etc…					
Fonctions environnementales :					
Une activité jeune qui mise sur la biodynamique.					
Un apport en termes de diversification des milieux et des paysages.					
Fonction de tenue mécanique des sols. terrasses en pierres sèches etc..					

POLYCULTURE/ELEVAGE– *DE L HISTOIRE AU PROJET*

Histoire

Dans les vallées Un modèle de petite polyculture élevage

- Un fourrage de qualité exporté à Paris.
- Un fourrage riche en calcium propice à la production de Brie.
- Un motif paysager récurent des lits majeurs : la prairie.
- Des exploitation de petites tailles les bricoles qui résistent mal à la concurrence.
- Une déprise agricole qui se traduit par la fermeture et l'appauvrissement des milieux.
- Une déprise agricole qui se traduit par le changement d'usage des sols avec le développement de l'urbanisation linéaire.

POLYCULTURE ELEVAGE - *EVOLUTION DES FONCTIONS*

1 Fonctions historiques

2 Fonctions potentielles

Evolution des fonctions

	XVIII	XIX	XX	Aujourd'hui	Demain ?
Fonctions économiques					
Production de fourrage qui donne un lait a forte teneur en calcium et production du Brie .					
Production de fourrage pour Paris.					
Fonction esthétique					
Des paysages de vallées ouverts					
Fonctions environnementales :					
Régulation hydraulique zones d'expansion des crues.					
Diversité des milieux et des habitats					

LES GRANDS TYPES D AGRICULTURE - *EVOLUTION DES USAGES*

1 Evolutions historique de l'usage des sols agricoles

2 Usages potentiels

Typologie

	XVIII	XIX	XX	Aujourd'hui	Demain ?
Sur les plateaux					
Agriculture productive.					
Agriculture vivrière urbaine/péri urbaine			Délaissés	Urbanisation	Urbanisation
Sur les versants :					
Vignes/vergers		Vergers puis friches		Urbanisation	Vergers Friches Urbanisation
Dans les vallées :					
Polyculture élevage, prairies			Friches	Urbanisation	Urbanisation

DEBUT XX : UNE TENTATIVE DE REBOND INDUSTRIEL – *DE L HISTOIRE AU PROJET*

UNE TENTATIVE AVORTEE D' INDUSTRIALISATION DE TYPE GREEN FIELD.

- Des implantations qui sont déconnectées de la transformation des productions locales.
- Des cycles de vie très courts qui résultent de l'évolution rapide des process industriels et du caractère volatile des marchés.
- Qui produisent des friches industrielles à grandes échelle.

VERS UN RENOUVEAU GRACE A DES RESEAUX DE PRODUCTEURS ET DE PME ?

- Favoriser des productions locales, qualitatives, tracées.
- Miser sur le tissus existant et attirer des porteurs de projet.

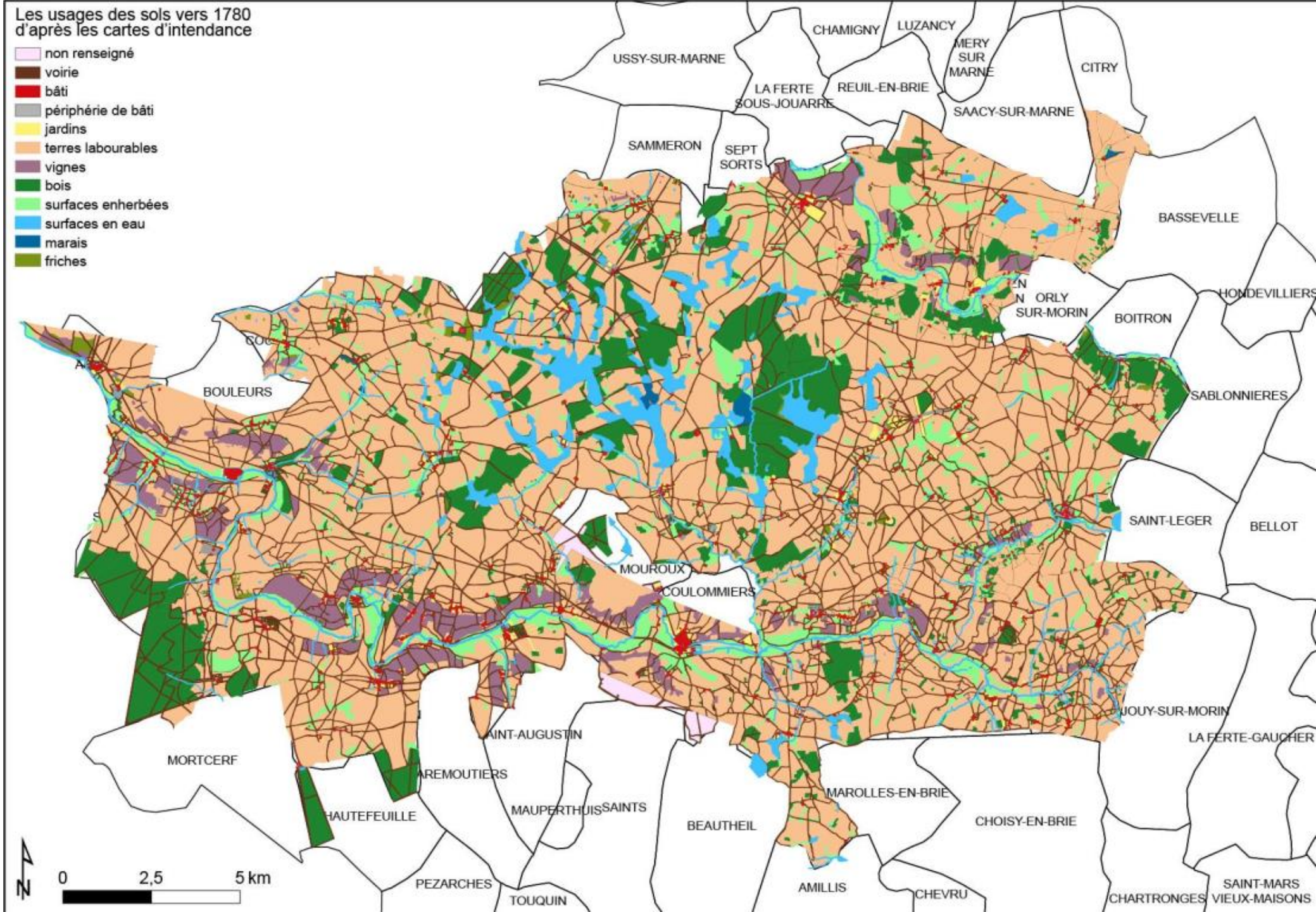
Les usages des sols vers 1780
d'après les cartes d'intendance
non renseigné
voirie
bâti
périphérie de bâti
jardins
terres labourables
vignes
bois
surfaces enherbées
surfaces en eau
marais
friches
USSY-SUR-MARNE
CHAMIGNY
LUZANCY
MERY SUR MARNE
CITRY
LA FERTE SOUS-JOUARRE
REUIL-EN-BRIE
SAACY-SUR-MARNE
SAMMERON
SEPT SORTS
BASSEVELLE
ORLY SUR-MORIN
BOITRON
HONDEVILLIERS
BOULEURS
SABLONNIERES
SAINT-LEGER
BELLOT
MOUROUX
COULOMMIERS
JOUY-SUR-MORIN
LA FERTE-GAUCHER
MORTCERF
MAROLLES-EN-BRIE
CHOISY-EN-BRIE
BEAUTHEIL
AMILLIS
CHEVRU
CHARTRONGES
SAINT-MARS VIEUX-MAISONS
PEZARCHES
TOUQUIN
0
2,5
5 km

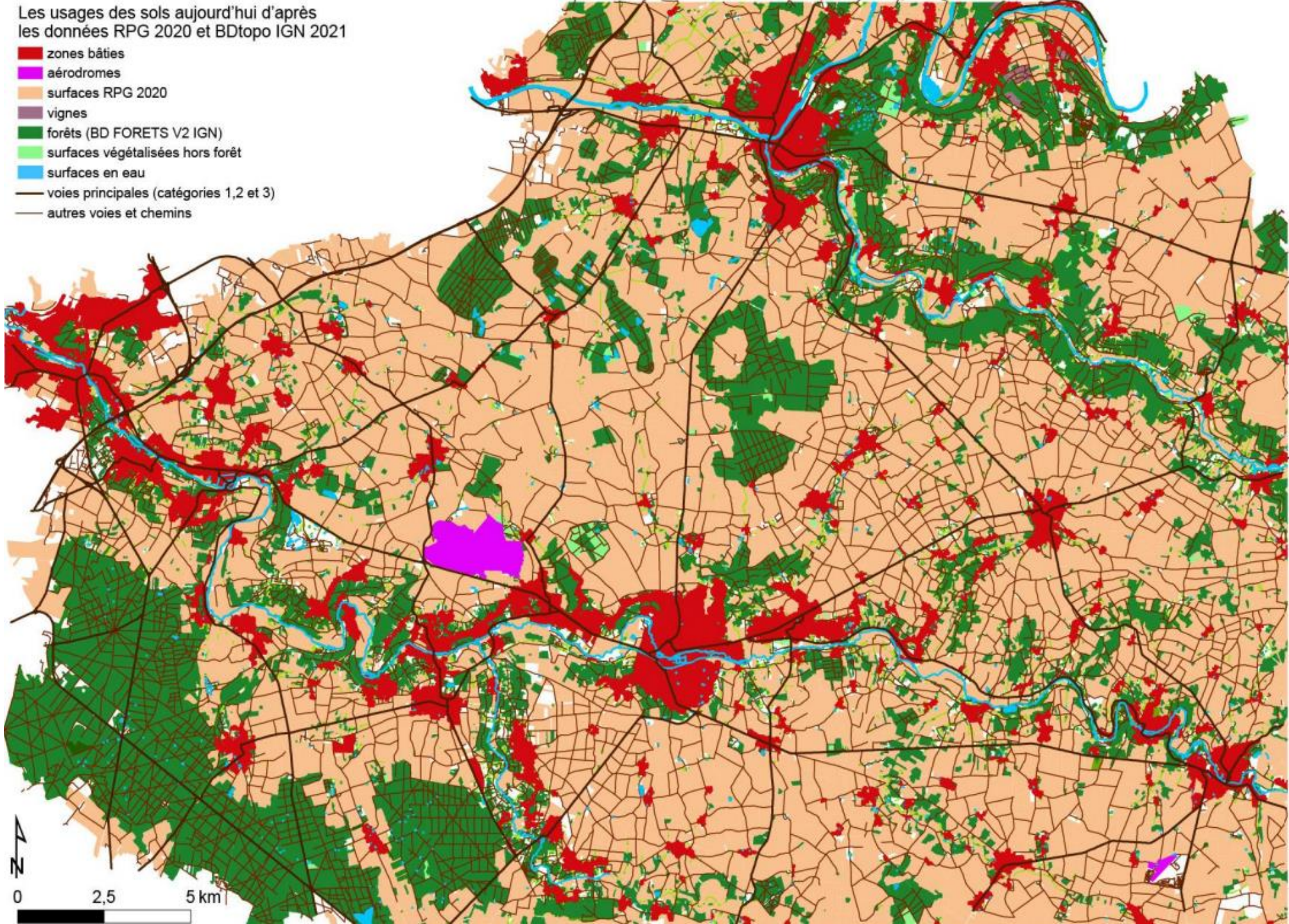
Les usages des sols aujourd'hui d'après
les données RPG 2020 et BDtopo IGN 2021
zones bâties
aérodromes
surfaces RPG 2020
vignes
forêts (BD FORETS V2 IGN)
surfaces végétalisées hors forêt
surfaces en eau
voies principales (catégories 1,2 et 3)
autres voies et chemins
N
0
2,5
5 km

CONCLUSION

Traiter de la qualité des paysages et la diversité des milieux c'est :

- Lutter contre la déprise agricole en privilégiant l'entrée économique (filières production, transformation, commercialisation)

- Préserver les ressources : sols, eau, bois sur lesquels peuvent se fonder des filières porteuses par une maîtrise stricte de l'urbanisation.

- Attirer et soutenir des porteurs de projets qui privilégient un ancrage local et qualitatif.